

## VERS QUELS MÉTIERS ?

- Menuisier fabricant en agencement – installateur en agencement

## PRÉ-REQUIS, DÉLAI D'ACCÈS

- Adultes inscrits à France Travail (sous divers statuts).
- Avoir validé son projet professionnel auprès d'un prescripteur (France Travail, Mission Locale, Cap Emploi, APEC, OPACIF...)
- Age minimum : 16 ans
- Maîtriser les savoirs de base (compter, lire et écrire en français)
- Avoir un état de santé compatible avec les métiers visés par l'action de formation
- Admission après étude du dossier scolaire et entretien de motivation, réponse sous 20 jours ouvrables.
- Détail des modalités d'accès <sup>(1)</sup>

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences sont évaluées conformément au référentiel du titre professionnel :

-Mises en situation professionnelles ou présentation de projets réalisés

-Entretien technique avec le jury

-Évaluation du dossier professionnel

-Prise en compte des évaluations réalisées en cours de formation

Examen ponctuel en fin de formation selon les modalités définies dans la fiche RNCP

Les sessions d'examen sont organisées par des centres agréés pour une durée déterminée par la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS-DDETS) compétente.

- RNCP : N°36256 - Date d'enregistrement : 17/03/2022 <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36256/> - Date d'échéance d'enregistrement : 21/10/2027

## POURSUITES D'ÉTUDES

- Formations dans la filière bâtiment

## QUELQUES CHIFFRES <sup>(1)</sup>

- 100 % de réussite à l'examen session juin 2025
- 25 % de taux de persévérance en formation sur l'année 2024-2025
- 6 mois après la formation <sup>(1)</sup> :
  - 100 % en poursuite de formation
  - 0 % en emploi
  - 0 % en recherche d'emploi
- Valeur ajoutée de la MFR sur : [https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/etablissement?id\\_uai=08512225](https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/etablissement?id_uai=08512225)
- 92% de taux de persévérance global sur l'année 2024-2025 sur l'ensemble des formations du centre

## TARIFS <sup>(1)</sup>

- Coût de formation prise en charge par le financeur, accessible sur : <https://www.francecompetences.fr/referentiels-et-bases-de-donnees/>
- Frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration...) accessible sur le site internet : [www.cfa-mfr-stgillescroixdevie.fr](http://www.cfa-mfr-stgillescroixdevie.fr)

## ACCESSIBILITÉ HANDICAP



Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.

Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référente handicap, Delphine MARCHAND, la faisabilité selon le handicap



### SITE DE FORMATION

MFR ST GILLES CROIX DE VIE  
La Bouchère  
51 route de la Roche Sur Yon  
85800 ST GILLES CROIX DE VIE  
02 51 55 52 12  
mfr.st-gilles@mfr.asso.fr  
www.cfa-mfr-stgillescroixdevie.fr  
Numéro siret : 786 461 848 00016

# TITRE PROFESSIONNEL MENUISIER AGENCEUR

MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

## ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

sur 9 mois

### DURÉE

- Voir page 2, nous consulter nous consulter
- 22 semaines en centre de formation
- 12 semaines en entreprise

### RYTHME D'ALTERNANCE

- 4 à 6 semaines à la MFR
- 3 semaines en entreprise

### STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- Contrat de professionnalisation
- Formation pour adultes VISA METIERS financée par la Région

## LA FORMATION EN ENTREPRISE

### TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Entreprises de menuiserie et d'agencement
- Ateliers de fabrication sur mesure
- Entreprises du secteur du bâtiment et de l'aménagement intérieur
- Secteurs : habitat, tertiaire, nautique, hôtellerie de plein air, aménagement de véhicules

### ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR L'APPRENANT EN ENTREPRISE

- Fabriquer des éléments bois et matériaux dérivés
- Préparer et régler les machines d'atelier
- Réaliser des ouvrages d'agencement sur mesure
- Poser et installer des éléments d'agencement sur chantier
- Contrôler la qualité et rendre compte des activités réalisées



(1) Détails et mise à jour sur le site internet de la MFR ou par téléphone

(2) Pourcentage de jeunes et/ou des adultes ayant réalisé la totalité de l'année scolaire

(3) Les chiffres concernent la dernière année scolaire

## LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

### OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

Le titre professionnel *Menuisier Agenceur* vise à former des professionnels capables de fabriquer, d'installer et d'aménager des ouvrages d'agencement intérieur à usage privé ou professionnel, dans le respect des règles de sécurité, de qualité et des contraintes techniques.

À l'issue de la formation, le titulaire est en mesure d'intervenir sur l'ensemble des étapes d'un projet d'agencement, de la préparation à la pose des éléments, en atelier et sur chantier.

### COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

La certification est structurée autour de 3 Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) :

**-CCP 1 – Fabriquer des éléments d'un agencement intérieur à usage privé ou professionnel :** Réaliser des éléments de mobilier et d'agencement à partir de documents techniques, en respectant les règles de fabrication.

**-CCP 2 – Préparer et réaliser des finitions courantes sur le mobilier d'un agencement intérieur :** Préparer les supports et appliquer les finitions adaptées aux ouvrages réalisés.

**-CCP 3 – Poser et installer des équipements et éléments mobiliers d'un agencement intérieur :** Installer les éléments d'agencement sur site et assurer les réglages et ajustements nécessaires.

### ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- Lecture de plans et cahiers des charges
- Conception et préparation de projets d'agencement
- Modélisation et représentation graphique (plans 2D, notions de 3D)
- Élaboration de documents techniques et de production
- Mise en œuvre des matériaux bois et dérivés
- Utilisation et réglage des machines d'atelier
- Fabrication d'ouvrages sur mesure
- Techniques de pose et d'installation sur chantier
- Prévention des risques professionnels et sécurité

### ENSEIGNEMENT GENERAL :

- Communication professionnelle écrite et orale
- Mathématiques appliquées à l'agencement
- Technologie des matériaux et des équipements
- Rédaction du dossier professionnel présentant des situations professionnelles réelles

### MÉTHODES MOBILISÉES <sup>(1)</sup>

- Pédagogie active et contextualisée propre aux MFR
- Travaux pratiques sur plateaux techniques
- Mises en situation professionnelles
- Études de cas issues des expériences en entreprise
- Accompagnement individualisé de l'apprenti

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°5285 0055985 auprès de la préfecture de la région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

# FORMATION

RÉGION 2023 - 2026



## PROGRAMME 1 EMPLOI = 1 FORMATION

Numéro de l'action : lot n°18 – Construction – Vendée financé par la Région des Pays de la Loire et l'Europe.

Formation Titre Menuisier agenceur :  
02/11/2026 au 09/07/2027

## RÉUNIONS D'INFORMATION À LA MFR ST GILLES CROIX DE VIE

1<sup>ère</sup> réunion d'information collective : 27 mai 2026 à 9h00  
2<sup>ème</sup> réunion d'information collective : 23 juin 2026 à 14h00  
(présentation de la formation, test de recrutement, entretien individuel)

Prise de RDV, information individuelle en fonction des demandes. S'adresser au 02 51 55 52 12.

## MODALITÉS PRATIQUES D'INSCRIPTION DE LA FORMATION

- **Valider le projet de formation** : par le conseiller France Travail ou de la Mission Locale ou de Cap Emploi, APEC, ou OPACIF qui s'assure de la cohérence entre le projet de formation et le projet professionnel du candidat. Modalité spécifique d'inscription à la réunion d'information (CV, inscription par le demandeur ou le prestataire). La Région finance la formation liée à une intention d'embauche préalable (CDI, CDD 6 mois, contrats d'alternance, contrats saisonniers).
- **Liste des documents à apporter** : pièce d'identité, CV, photocopie situation France Travail.
- **Nature des tests de sélection** : présentation des formations VISA MÉTIERS, test de compétences, entretien individuel.

(\*) en cas de rémunération auprès de la Région des Pays de la Loire

## RÉFÉRENTS

RÉFÉRENT TERRITORIAL RÉGION :  
Mme Florence MORICE  
[florence.morice@paysdelaloire.fr](mailto:florence.morice@paysdelaloire.fr)  
Tel : 02 28 20 59 10

MISSION LOCALE VENDÉE  
ATLANTIQUE :  
Mme Véronique CANTIN  
Tel : 02 51 23 16 87

FRANCE TRAVAIL :  
[www.francetravail.fr](http://www.francetravail.fr)

CAP EMPLOI :  
Mme Christelle GAUTIER  
[c.gautier@capemploi85.fr](mailto:c.gautier@capemploi85.fr)  
Tel : 02 51 37 65 18

MFR SAINT GILLES CROIX DE VIE :  
Mme Martine MÉCHIN  
[martine.mechin@mfr.asso.fr](mailto:martine.mechin@mfr.asso.fr)  
Tel : 02 51 55 52 12



Ce projet est cofinancé par  
le Fond social européen plus (FSE+)

Formation co-financée  
par l'Etat dans le cadre du PACTE